

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille vingt deux, le 21 mars à 19h00

.../...

1. PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve et adopte les nouveaux statuts

Oui	Non	Abstention
58	0	0

Cette résolution est adoptée

2. DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve et adopte la nomination des membres du Bureau élus le 22/11/2021 comme administrateurs :

- Muriel Fontugne
- Yves Jacquet
- Benoît Tellier

Leur mandat ne pourra excéder 4 années, le renouvellement devant avoir lieu au plus tard lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice fiscal 2025/2026.

Oui	Non	Abstention
58	0	0

Cette résolution est adoptée

3. TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de cette Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

Oui	Non	Abstention
58	0	0

Cette résolution est adoptée

Fait à Paris, le 21 mars 2022